

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rése
au
Moni
bel



21047004

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - Namur

08 AVR. 2021

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **650 685 502**

Nom

(en entier) : **La Factory - Comptoir des Ressources Créatives de
Namur**

(en abrégé) : **CRC-N**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue de Namur 47 - 5000 Beez**

**Objet de l'acte : Nomination et démissions d'administrateurs - Changement de siège social -
Accès au compte bancaires**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée générale du 04 mars 2021

7. Admission et démission des membres du CA

Lors de cette assemblée générale, nous actons les démissions suivantes :

-François Moens de son poste d'administrateur

Le Conseil d'Administration fait appel aux membres pour agrandir l'équipe désormais réduite à 2 administrateurs, Mathilde Liégeois et Baptiste Gandibleux.

Les membres sont donc appelés à poser leur candidature pour intégrer le Conseil d'Administration. Ces candidatures seront soumises à un vote collégial.

Rappel de la responsabilité qui incombe aux administrateurs et le travail qui est attendu d'eux.

Sont candidats au poste d'Administrateur :

-Anne-Sophie Colmant ;

-Vincent Vandenbranden ;

-Jean-Yves Rousseaux ;

-

L'Assemblée générale procède au vote à main levée.

-Jean-Yves Rousseaux est élu à l'unanimité ;

-Vincent Vandenbranden est élu à l'unanimité ;

-Anne-Sophie Colmant est élue à l'unanimité ;

Modification de l'adresse du siège social, celui-ci sera dorénavant sis à l'adresse suivante : 267 rue des Prés à 5002 Saint-Servais.

L'accès au compte bancaire est donné à Virginie Kinif pour la gestion quotidienne.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/04/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).